



Lettre d'information DRAAF

L'information mensuelle de la DRAAF des Pays de la Loire pour les acteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

S'abonner : [abonnement infolettre DRAAF Pays de la Loire](#)

n° 7 - Mars 2025

Enseignement et formation



Compétition des métiers 2025 : cinq jeunes issus de l'enseignement agricole sélectionnés pour les finales nationales

Les finales régionales de la compétition des métiers (*Worldskills*) se sont tenues à Angers les 7 et 8 mars 2025. Cinq jeunes ont été sélectionnés, dans les filières professionnelles de l'élevage ovin, l'horticulture, la maintenance des matériels agricoles et la jardinerie-paysagisme, pour représenter la région aux finales nationales à Marseille au mois d'octobre prochain. La compétition régionale a mobilisé les établissements d'enseignement et les filières professionnelles pour présenter les métiers agricoles au public.

En savoir plus : <https://www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional/toute-lactu-de-ma-region/les-actualites/worldskills-des-medailles-dor-defendront-les-couleurs-des-pays-de-la-loire>



Quatre écoles d'enseignement supérieur agricole de la région partenaires du projet Avenir Agro

Oniris (secteurs vétérinaire et agroalimentaire - Nantes), l'École supérieure des agricultures (ESA - Angers), l'Institut Agro (Rennes-Angers) et l'École supérieure du bois (ESB - Nantes) font partie des 26 partenaires du projet *Avenir Agro*, qui vise à promouvoir les formations d'ingénieurs en mettant en lumière les rôles clés de ceux-ci dans la transformation durable de l'agriculture, de l'alimentation, et de la gestion des forêts et des ressources naturelles.

Un projet retenu dans le dispositif "Compétences et métiers d'avenir" porté et financé par France 2030.

En savoir plus : <https://grandes-ecoles.studyrama.com/ecoles-d-ingenieurs/choisir-specialite-ecole-d-ingenieurs/agriculture-agroalimentaire-sciences-de-vie/avenir-agro-augmenter-attractivite-metier-d-ingenieur-agronome>

Alimentation



EGalim en restauration collective - Campagne de télédéclaration 2025 : plus que 2 semaines pour effectuer sa télédéclaration !

Chaque restaurant collectif, public ou privé, en gestion directe ou concédée (via une société de restauration collective) est tenu de renseigner ses données d'achat en denrées alimentaires relatives à l'année 2024 sur la plateforme numérique "ma cantine". La date limite de télé-déclaration est fixée au 31 mars 2025.

Déjà plus de 600 télédéclarations ont été réalisées dans la région depuis l'ouverture de la campagne 2025. Celles-ci concernent près de 800 lieux de service.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/alimentation-la-campagne-2025-de-teledeclaration-des-achats-de-denrees>



"Ma cantine" - Mise en œuvre d'une politique prioritaire du Gouvernement en Pays de la Loire

Découvrez en vidéo comment la commune d'Angers se mobilise en faveur de la transition alimentaire et met en œuvre la loi EGalim au quotidien avec l'accompagnement de "ma cantine".

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/restauration-collective-la-mise-en-oeuvre-d-une-politique-prioritaire>



Prévention de la peste porcine africaine (PPA)

Un exercice de test de la gestion d'un cas de PPA dans la faune sauvage a été organisé au début du mois de février dernier par la DRAAF. Il a mobilisé les services de l'État et les acteurs de la protection sanitaire des animaux. Le foyer fictivement identifié portait sur un sanglier contaminé en forêt domaniale de la Petite Charrie en Sarthe, avec un risque de contamination des élevages porcins et de la faune sauvage nécessitant la mise en place d'une zone infectée "faune sauvage" dans un périmètre de 20 Km. Piloté par la préfecture de la Sarthe et son centre opérationnel départemental (COD), l'exercice a mobilisé également la direction départementale de la protection des populations (DDPP) de la Mayenne et l'abattoir d'Évron.

Le premier retour d'expérience montre l'importance de la connaissance des mesures en élevage, de la communication entre les acteurs, pour définir finement la zone de restriction et les impacts pour les éleveurs et les mouvements d'animaux. Il souligne également qu'un travail sur la gestion des denrées et sous-produits animaux est nécessaire, eu égard à la complexité de leur suivi.

En savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/un-plan-national-d-action-renove-pour-prevenir-l-introduction-et-la-propagation-de-la-peste-porcine>



En Sarthe, un lauréat de l'appel à projets 2024-2025 du programme national pour l'alimentation

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays vallée du Loir porte un projet qui vise à renforcer la résilience alimentaire locale en soutenant les filières agricoles de proximité, en favorisant les circuits courts et en promouvant une alimentation durable, saine et accessible pour tous les habitants du territoire.

En savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l-alimentation-les-21-laureats-de-l-appel-projets-2024-2025>

Productions et filières agricoles



Résultats de l'élection à la chambre d'agriculture de région

Le 14 mars 2025 s'est déroulé le scrutin pour le renouvellement des membres de la chambre d'agriculture de région. Il portait sur les neuf collèges autres que celui des chefs d'exploitation et assimilés, soit 23 membres. À l'issue du scrutin, la chambre renouvelée a été formellement installée par le préfet de la région, et a élu son nouveau président : M. Olivier Lebert, exploitant en agriculture biologique et jusqu'à présent président de la chambre d'agriculture de la Sarthe, qui succède ainsi à M. François Beaupère.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/resultats-de-l-election-a-la-chambre-d-agriculture-de-region>



Salon international de l'agriculture : valoriser les productions ligériennes

Ils représentaient, avec des productions animales diverses, les Pays de la Loire au Salon international de l'agriculture. Pour mettre en valeur les producteurs ligériens et leur savoir-faire, les préfetures de département, accompagnées par la DRAAF, ont réalisé des courts métrages publiés au fil du SIA.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/l-agriculture-des-pays-de-la-loire-au-salon-international-de-l-agriculture>



Au plus près du monde agricole : la DRAAF au SIA

Le comité de direction de la DRAAF s'est rendu au Salon international de l'agriculture le 24 février 2025, pour rencontrer les acteurs de l'agriculture en lien avec les problématiques régionales et les enjeux pour l'avenir agricole.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/la-draaf-au-salon-de-l-agriculture>

Prêts structurels - Déploiement en Pays de la Loire et suivi régulier

À l'occasion du SIA, le dispositif d'aide dit "prêt structurel" aux exploitations traversant des difficultés structurelles du fait, par exemple, d'aléas climatiques à répétition, a été lancé par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et BPI France. L'aide prend la forme de prêts de consolidation à long terme (maximum 12 ans), d'un montant maximum de 200 000 € et garantis par l'État. Un comité de suivi régulier associant les banques, MSA et professionnels a été mis en place par la DRAAF.

En savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/sia2025-mise-en-oeuvre-dun-dispositif-exceptionnel-temporaire-pour-les-agriculteurs>

Forêt et bois

L'appel à projets "industrialisation performante des produits bois" (IPPB) ouvert jusqu'au 24 avril 2025

Cet appel à projets relève de la mesure sur le développement du bois de construction et des dispositifs en faveur d'une industrie de transformation du bois compétitive, dans le cadre du plan d'actions pour accélérer la transition écologique. Il vise à améliorer la valorisation des ressources bois des territoires, en optimisant les procédés de transformation.

Il est ouvert jusqu'au 24 avril 2025.

En savoir plus : <https://agir.ademe.fr/aides-financieres/aap/industrialisation-performante-des-produits-bois-ippb>

Un nouvel appel à projets "Biomasse chaleur pour l'industrie du bois" (BCIP)

L'appel à projets BCIB accompagne les industries du bois dans le développement de solutions de séchage performantes, favorisant l'autonomie énergétique et la réduction des énergies fossiles. Les projets prioritaires concernent le séchage du bois matériau et l'optimisation des installations biomasse.

En savoir plus : <https://agir.ademe.fr/aides-financieres/aap/biomasse-chaleur-pour-lindustrie-du-bois>



Planter des arbres avec les jeunes - Un déploiement effectif en région Pays de la Loire

Lancée par le Président de la République en novembre 2023 pour contribuer à l'objectif visant à replanter un milliard d'arbres d'ici 2032, l'opération 1jeune 1Arbre souhaite sensibiliser les collégiens au renouvellement forestier face au changement climatique, tout en faisant découvrir les métiers de la filière forêt/bois.

Le dispositif est désormais pleinement déployé dans les établissements d'enseignement des Pays de la Loire.

En savoir plus et participer à l'opération : <https://beta.gouv.fr/startups/1-jeune-1-arbre.html>

Agro-environnement



Faciliter l'installation et la transmission des exploitations - Appui de l'État en faveur des projets agroécologiques

L'appel à manifestation d'intérêt "Entrepreneurs du vivant" ambitionne de créer un effet de levier pour accélérer la transition des exploitations et filières agricoles vers l'agroécologie. L'action vise à soutenir le développement des outils de portage du foncier et des capitaux pour faciliter l'installation et la transmission en agriculture, dans le contexte de renouvellement des générations, ainsi que les investissements nécessaires à la reconception des systèmes de production à l'échelle de l'exploitation.

En savoir plus : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami-edv>



Sept lauréats de l'appel à projets "Accompagnement des agriculteurs au changement climatique" en Pays de la Loire

Les projets retenus portent sur l'accompagnement individualisé d'exploitants, par la réalisation de diagnostics climat ou sols et la construction de plans d'action. Lancé en 2024 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et l'ADEME, l'appel à projets s'inscrit dans le cadre de la planification écologique.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/sept-laureats-en-pays-de-la-loire-de-lappel-a-projets-accompagnement-des>



Trophées de l'agroécologie 2024-2025 : le lauréat régional

Le groupe "TCS Bio", issu de l'est vendéen, a été désigné lauréat régional des trophées de l'agroécologie 2024-2025.

Créé initialement comme un groupe "30 000 fermes", il fait partie du réseau "Dephy Fermes" depuis 2022, et est animé par le Groupement d'agriculture biologique de Vendée. Les 10 agriculteurs du groupe expérimentent des itinéraires techniques innovants pour créer des références technico-économiques sur l'agriculture de conservation des sols sans utilisation de produits phytosanitaires, pratique encore peu répandue car confrontée à de nombreux freins techniques.

Le groupe a été élu lauréat régional dans la catégorie "Grand Prix de la démarche collective", et concourt dans cette catégorie pour le trophée national, dont les résultats sont attendus prochainement.



Prorogation d'un an de la durée de validité du Certiphyto

Par un décret publié le 9 mars 2025, le Gouvernement proroge d'un an la durée de validité du certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dit Certiphyto). Sont concernés les Certiphytos dont la validité expire entre le 2 mai 2025 et le 1er mai 2026, dans les catégories de "décideur en entreprise non soumise à agrément (DENS)", hors collectivités locales, et "décideur en exploitation agricole (DEA)".

En savoir plus : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits>

Statistiques et données économiques



Conjoncture grandes cultures

La note de conjoncture mensuelle (février 2025) sur les grandes cultures est publiée sur le site de la DRAAF.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/conjoncture-mensuelle-grandes-cultures>



Études régionales : la filière bovine

Première région française de production bovine, les Pays de la Loire représentent près de 17% des quantités nationales de viande bovine produites et près de 14% de la valeur bovine nationale. La fiche filière "Viande bovine des Pays de la Loire" est mise à jour et mise à disposition des acteurs de l'agriculture.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/fiche-filiere-viande-bovine>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Directrice de publication : Annick BAILLE
Composition : DRAAF - Communication
Contacts : direction.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Retrouver l'infolettre sur le site de la DRAAF : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/l-infolettre-de-la-draaf/professionnels>

S'abonner à cette infolettre : [abonnement infolettre DRAAF Pays de la Loire](#)

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement par la DRAAF des Pays de la Loire, à des fins d'établissement d'une liste de diffusion de la présente infolettre.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement des données. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à l'adresse suivante : DRAAF des Pays de la Loire - 5 rue Françoise Giroud CS 67516 44275 Nantes cedex 02, ou à l'adresse courriel : communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr. Veuillez préciser vos nom, prénom et adresse postale lors de votre demande.

En savoir plus sur la politique de protection des données de la DRAAF : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/protection-des-donnees>

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous désinscrire : communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr